

Discours d'investiture du nouveau Directeur Général de la DINEPA, **l'Ingénieur Théophil OSTINVIL**

Monsieur le Représentant de la Présidence,
Monsieur le Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF),
Chers Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs les Cadres de la DINEPA et des Structures Déconcentrées,
Mesdames et Messieurs les Représentants du ministère de la Justice et de la PNH,
Chers amis de la presse parlée, écrite télévisée et en ligne,
Distingués collaborateurs,
Mesdames et Messieurs les invités en vos rangs, grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères remerciements aux Conseillers-Présidents de la République, au Premier Ministre et aux différents Ministres du Gouvernement de la République pour la confiance qu'ils m'ont accordée, en me déléguant la direction de la DINEPA. Je suis conscient de l'ampleur de la tâche qui m'incombe à la tête de cette institution prestigieuse, eu égard à sa noble mission d'assurer la politique de l'État Haïtien en matière d'eau potable et d'assainissement, dans un contexte marqué par les plus grands défis de l'histoire de notre pays.

Monsieur le Ministre des TPTC,

Ayant servi le pays au sein de la DINEPA pendant plus de 11 ans, j'ai eu l'opportunité de grandir au sein de l'institution en occupant diverses fonctions. D'abord comme Ingénieur Dessinateur à la Direction de l'Assainissement, ensuite comme Coordonnateur de Projets, puis comme Directeur de l'OREPA Centre. La discipline a toujours guidé mon travail et elle continuera à le faire dans l'accomplissement de mes nouvelles responsabilités. En toute humilité, je m'engage à livrer les résultats attendus et à honorer la confiance que vous m'avez accordée, ainsi que celle de tout le Gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la loi cadre du 25 mars 2009 portant organisation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en Haïti, la DINEPA a pour mission d'exécuter la politique de l'État en trois axes majeurs : le développement du secteur de l'EPA au niveau national, la régulation du secteur, et le contrôle des acteurs. Cette loi a également initié une vaste réforme visant à doter le pays d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). L'objectif reste d'augmenter considérablement le taux de couverture EPA sur tout le territoire national.

Il est important de rappeler que l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement constitue les bases du développement humain et socio-économique. Nous sommes pleinement conscients que, bien que de nombreux efforts aient été réalisés depuis

l'amorçage de la réforme en 2009, beaucoup reste à faire. En comparaison avec les autres pays de la région, le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste encore faible en Haïti, avec des taux de 74 % pour l'eau et de 31 % pour l'assainissement, alors que la moyenne en Amérique Latine et dans les Caraïbes est de 94 % pour l'eau potable et 82 % pour l'assainissement (selon les données de la Banque Mondiale de 2021).

Les défis à relever pour l'eau et l'assainissement sont nombreux : l'insuffisance des infrastructures, le manque d'investissements financiers, la dégradation de l'environnement naturel et la gestion inadéquate de l'environnement construit. À cela s'ajoutent les défis liés à l'insécurité qui a un impact direct sur la fourniture de l'eau potable et le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement. L'insécurité rend difficile l'accès aux régions et perturbe les interventions des opérateurs sur le terrain, mettant ainsi en péril la disponibilité du service de l'eau potable dans les communes et sections communales. Il est donc nécessaire de travailler avec les différents acteurs pour que le secteur EPA puisse occuper une place primordiale dans la priorisation des actions de notre gouvernement. Il est essentiel de trouver un modus operandi pour augmenter la contribution de l'Etat Haïtien au budget d'investissement de la DINEPA. A titre d'illustration, l'enveloppe budgétaire du trésor public représente environ 2% des fonds de la DINEPA, le 98% résulte des efforts de nos partenaires internationaux.

Les interventions de la DINEPA, réparties dans les 10 départements, 42 arrondissements, 145 communes et 571 sections communales du pays, doivent être en cohérence avec l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 de l'ONU, visant à "garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement gérés de façon durable d'ici 2030". Toutefois, il est clair qu'Haïti fait face à un immense défi pour atteindre cet objectif universel.

La nécessité d'une approche renouvelée s'impose pour consolider les acquis des 15 dernières années de la réforme, accroître le taux de couverture EPA, et améliorer la gestion des infrastructures au bénéfice de notre population. À ce propos, je tiens à saluer le travail de mon prédécesseur, M. Guito Edouard, qui a su apporter sa contribution à ce chantier de grande envergure. Le secteur EPA lui en sera reconnaissant.

Mesdames et Messieurs les Représentants des PTF,

Haïti est aujourd'hui confrontée à des défis sans précédent affectant directement l'exécution de nos projets, notamment ceux financés par la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la Coopération Espagnole (AECID), la Banque Mondiale, et bien d'autres partenaires. L'exécution de projets d'infrastructures en Haïti est un processus complexe qui exige de la patience et de la compréhension. La DINEPA vous remercie profondément pour votre engagement continu aux côtés du peuple haïtien et sollicite encore votre appui technique et financier afin d'aboutir à des résultats concrets, particulièrement au bénéfice des populations les plus vulnérables.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, au 21^e siècle avec l'apogée de la technologie et de la science, on ne peut imaginer le développement sans souligner le rôle crucial que l'université doit jouer dans le secteur EPA. En effet, la recherche, l'innovation, et la créativité au sein des institutions académiques haïtiennes sont essentielles pour développer des solutions adaptées aux réalités locales. Le secteur EPA a besoin de solutions techniques performantes qui prennent en compte les spécificités du pays, et c'est également en collaborant étroitement avec nos universités que nous pourrions garantir une gestion durable et efficiente des ressources en eau.

Chers collaborateurs, chères collaboratrices,
Cadres de la DINEPA,
Personnel de soutien,

En prenant la tête de la Direction Générale de la DINEPA, je compte sur votre collaboration habituelle pour délivrer les résultats attendus. Le collectif sera toujours privilégié par rapport à l'individuel, car c'est ensemble que nous réussirons à relever les défis auxquels nous faisons face. Je serai à l'écoute de chacun, y compris ceux qui, parfois, sont perçus comme les plus modestes. Le professionnalisme, la compétence, la performance et la reddition de comptes seront nos repères.

Enfin, il est essentiel de souligner que chaque goutte d'eau potable qui coule du robinet de nos concitoyens porte toujours la marque des efforts conjoints de vous tous : le Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers, le Personnel de la DINEPA, des OREPA et des CTE. C'est ensemble, dans un esprit de solidarité et de coopération, que nous parviendrons à offrir à notre peuple l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour des conditions d'une vie décente.

Je vous remercie pour votre attention et votre engagement.